

CNRHp

ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS



Hôpitaux
Universitaires
Est Parisien

• Saint-Antoine • Rothschild
• Trousseau La Roche-Guyon • Tenon

LBMR

Laboratoire de Biologie Médicale

de Référence

R.PETERMANN MD, PhD

Service d'Immunologie Plaquettaire



Hôpitaux
Universitaires
Est Parisien

SAINT-ANTOINE



1

ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS

XXXème Congrès - Marseille
de la Société Française de Transfusion Sanguine

Du 24 au 26 novembre 2021



DEFINITION

Laboratoires de référence au niveau national pour un ou des examens de biologie médicale
ou pour une ou des pathologies déterminées selon le CSP (article L.6211-19).



ENJEUX

LBM X peut transmettre à un LBM Y et

**LBM Y ne peut transmettre à un LBM Z que si celui-ci est un
LBMR**



MISSIONS

Fixées par le décret du 30 décembre 2016

tout comme les modalités de désignation des LBMR.

Compétence de haut niveau reconnue et candidature que si accréditation pour ces examens

Répondre à un besoin de santé publique en assurant notamment

- des missions d'expertise de haut niveau (aide au dépistage, à la prévention, au diagnostic, à l'évaluation de survenue d'états pathologiques et à la prise en charge thérapeutique),**
- des missions de recueil de données dans un but de surveillance épidémiologique et**
- des missions d'information ou de formation et d'animation de réseau avec d'autres laboratoires travaillant sur la thématique.**

DESIGNATION

Appel à candidature lancé par le Ministère de la santé,

Candidature basée sur la réponse à un cahier des charges,

Examen de la candidature par un comité de sélection des LBMR

CAHIER DES CHARGES

2021 © Société Française de Transfusion Sanguine, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite.

DOSSIER DE CANDIDATURE

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DE REFERENCE

SOUMIS PAR

Pour la pathologie déterminée de

[INSERER LE NOM DE LA/DES PATHOLOGIES]

Ou

Pour les examens de

[INSERER LE NOM DES EXAMENS]



Partie I : Coordonnées administratives du laboratoire de biologie médicale (LBM) candidat

Partie II : Activité de référence (à remplir autant de fois que d'examens demandés ou de pathologies)

II.1 NOM DE L'EXAMEN DEMANDE ou NOM DE LA PATHOLOGIE

- Description de l'examen de biologie médicale déterminé ou de l'examen (ou des examens) de biologie médicale de la pathologie déterminée pour lequel le laboratoire de biologie médicale est candidat comme LBM de référence :

Identification (nom précis) et typage de l'analyse :
Pathologie diagnostiquée et/ ou suivie par quels types d'examen(s) :
Quantité (en nombre) d'examen de biologie médicale déterminé réalisée l'année précédente par le LBM :
Quantité (en nombre) d'examen de biologie médicale déterminé réalisables si le laboratoire est choisi comme laboratoire de référence



• Autres données demandées

Quantité réalisée l'année précédente (en nombre) d'examens de la famille de l'activité de référence pour laquelle le LBM est candidat
Volume d'échantillons susceptibles d'être faits par jour (semaine ?) pour l'examen concerné ?
Description succincte de la méthode analytique mise en œuvre :
Délai de rendu des résultats pour l'examen concerné :
Origine géographique des demandes reçues pour l'activité de référence

II.2 NOM DE L'EXAMEN DEMANDE ou NOM DE LA PATHOLOGIE

Merci de dupliquer les rubriques du II.1. si plusieurs examens ou pathologies – Il faut un sous titre pour chaque examen ou pathologie demandé



Partie III : Justification du haut niveau de compétence du laboratoire candidat pour l'activité de référence pour laquelle le LBM est candidat

III. 1. Personne

III. 2. Description du matériel employé pour réaliser cette activité

III. 3. Travaux et enseignements

- Travaux (CV) du ou des biologistes médicaux en charge de cette activité : dernières publications dans les revues et ouvrages scientifiques, des guides techniques, interventions et publications de posters dans des colloques.

III.3.1. Publications et posters

III.3.2. Interventions dans des colloques

III.3.3. Direction de recherches

III.3.4. Sociétés savantes et groupes de travail



Partie IV : Missions de Santé publique en lien avec l'activité de référence pour laquelle le LBM est candidat : acquis et perspectives

IV.1. Mission d'expertise liée à cette activité : maintien et détention des techniques de diagnostic

- Description du rôle d'expert pour cette activité
- Description de l'action transversale clinico-biologique

IV.2 Mission de conseil et d'alerte liée à l'activité de référence

- Description des activités de conseil et d'alerte
- En conseil par exemple (à adapter le cas échéant)

IV.3. Mission de formation, d'information et de recommandations : diffusion des techniques de diagnostic

- Description de vos participations à des manifestations scientifiques et/ou à des formations de l'enseignement universitaire et autres formations réalisées relativement à l'activité de référence pour laquelle le LBM est candidat :
- Description des recommandations, référentiels et/ou arbre décisionnels relatifs à cette activité de référence que vous avez aidé à élaborer

IV.4. Autres missions le cas échéant liées à l'activité de référence pour laquelle le LBM est candidat

IV.4.1. Mission de recherche et participation à des échanges entre chercheurs

projets de recherche et/ou d'essai clinique / dernières publications/interventions sur les recherches dans des colloques nationaux et internationaux relatives à cette activité/ Animation de réseau / Participation programmes de recherche



CSLBMR

Liste des 89 membres du comité de sélection des LBMR (CSLBMR) publiée par arrêté du 1^{er} octobre 2019

Dr Bernard GOUGET est nommé président du comité de sélection des laboratoires de biologie médicale de référence

**Immunologie plaquettaire dans la Commission 3
Immuno-hématologie/transfusion**

présidée par Thierry Peyrard

8 experts (7 + Président de la Commission)

pour évaluation des dossiers



Hôpitaux
Universitaires
Est Parisien
SAINT-ANTOINE



12

ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS

Plusieurs dossiers en IP attribués aux experts
et 2 à 3 évaluations d'experts différentes par dossier déposé



Grille d'Evaluation des dossiers de candidature selon 3 critères principaux

1. Appréciation de la pertinence de l'activité de référence
2. Appréciation de la compétence du LBM
3. Contribution aux missions de santé publique

Notation de 1 à 5 des sous-items des 3 critères principaux



Etablissement d'une fiche de synthèse par Commission concernant l'évaluation des LBM du même domaine



Propositions de la Commission auprès du Président



Instruction par la DGS



Publication de l'arrêté

LBMR en Immunologie Plaquettaire

Liste publiée au JORF du 21 juillet 2021

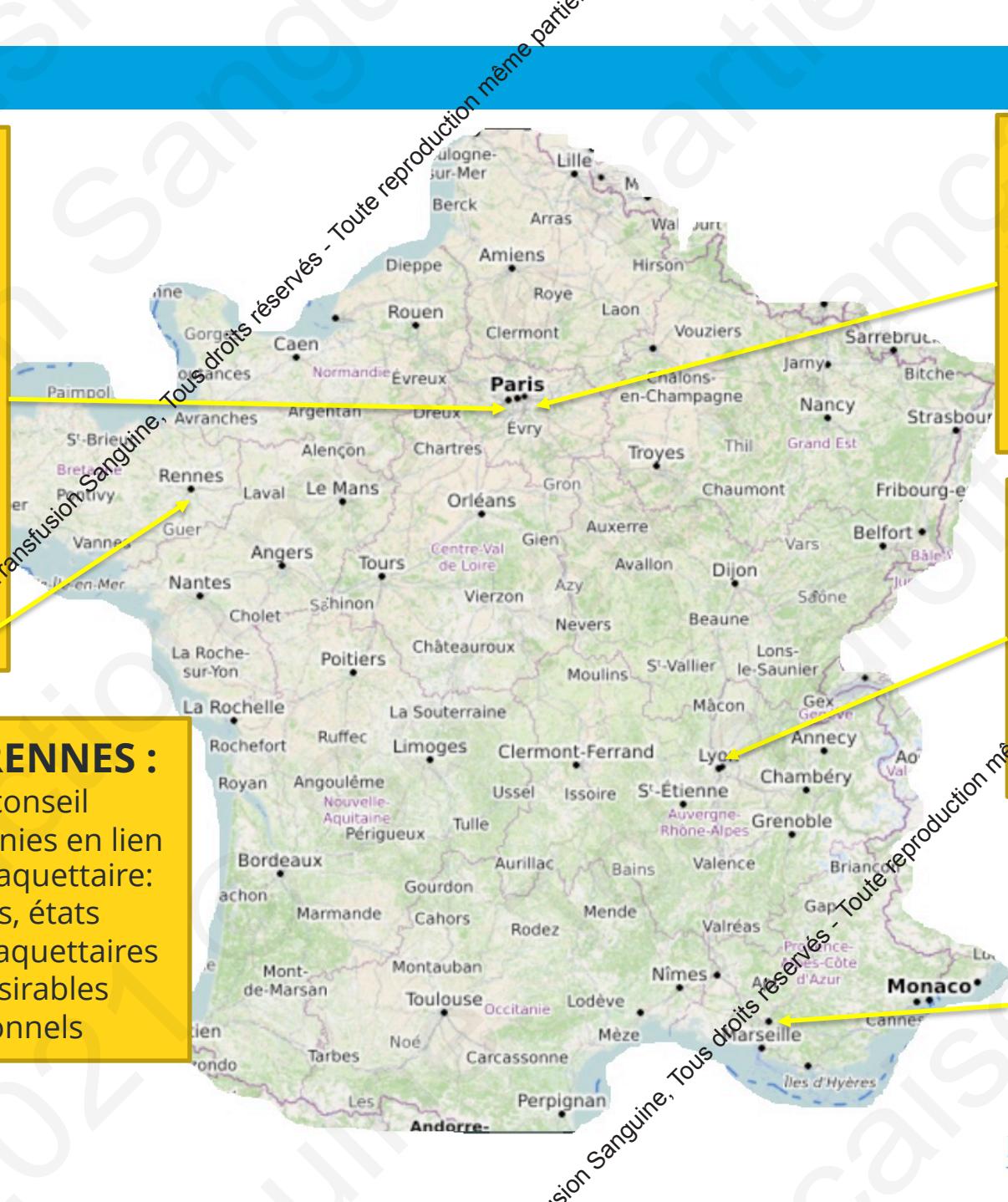


EFS Ile de France Site de CRETEIL :

Allo immunisation materno - foetale anti-HPA et thrombopénie foetale/néonatale: Diagnostic biologique et prise en charge transfusionnelle du nouveau-né thrombopénique, Suivi anténatal de l'immunisation maternelle et prise en charge clinique anténatale des grossesses immunisées

EFS Bretagne Site de RENNES :

Diagnostic biologique et conseil transfusionnel des thrombopénies en lien avec une immunisation antiplaquettaires: thrombopénies néonatales, états réfractaires transfusionnels plaquettaires et autres évènements indésirables receveurs post-transfusionnels



AP-HP Sorbonne Université Paris SAINT ANTOINE CNRHP : Immunisation anti-plaquettaire (auto-immunité, allo-immunisation, caractérisation des génotypes plaquettaires rares)

EFS Auvergne-Rhône Alpes Site de DECIMES-CHARPIEU :

Thrombopénie néonatale allo-immune, Purpura thrombopénique idiopathique, Etat réfractaire aux transfusions plaquettaires, Purpura post transfusionnel

EFS PACAC Site de MARSEILLE :

Diagnostic biologique et prise en charge transfusionnelle des états réfractaires post-transfusionnelles et surveillance des transfusions plaquettaires : prévention des états réfractaires



Hôpitaux
Universitaires
Est Parisien

SAINT-ANTOINE

2021 © Société Française de Transfusion Sanguine, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite.

**MERCI
POUR VOTRE
ATTENTION**

ASSISTANCE PUBLIQUE



17



HÔPITAUX
DE PARIS